



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Le Quintinais

Décembre 2022 N° 392

Nouveau quartier

***2,6 ha de terrain libérés
en plein centre-ville***

Conseils Municipaux

Les comptes rendus et délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie. Ils sont également disponibles en téléchargement sur le site www.quintin.fr

Extraits des conseils municipaux de septembre, octobre et novembre 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Sobriété énergétique

La municipalité rappelle la nécessité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Une réflexion a ainsi été engagée par la commission travaux et développement durable du 1^{er} septembre.

Extinction partielle de l'éclairage public

Il est proposé de réduire de 68 491 kWh l'éclairage public. Cela atténuera la facture énergétique mais ne limitera pas son augmentation.

Il faut s'attendre à une augmentation, jusqu'à 200 % du kWh qui passerait de 0,12 € à 0,36 €. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix « pour », 3 voix « contre » décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit selon 3 zones d'interventions.

(Cf. horaires détaillés et carte des zones page 14)

Régulation des températures pour les bâtiments municipaux (salles de sport, salles associatives, salle des fêtes, écoles municipales...).

(Cf. PV Conseil municipal du 6 oct. 2022)

Illuminations de Noël

Il a été acté de ne pas effectuer d'illumination et de créer des décorations en bois en impliquant un maximum d'acteurs scolaires, associatifs et citoyens dans l'organisation d'ateliers peinture. Le Conseil mandate Françoise GUILLOU-COROUGE et Bertrand QUEMARD pour mener à bien ce projet.

Ateliers décorations de Noël



Location de la salle des fêtes 2023

Après délibération, le conseil a fixé une nouvelle grille tarifaire pour l'utilisation de la salle des fêtes.

Grille tarifaire complète sur le compte rendu du conseil municipal du 8.09.2022

SDIE - Élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique

Cette étude vise à effectuer un inventaire du patrimoine bâti en matière de vétusté, de taux d'utilisation et d'occupation et de performance énergétique notamment. Il s'agit à travers cet inventaire de dégager des scénarios d'évolution de ces bâtiments en vue d'y programmer des travaux voire de s'en séparer. Certains bâtiments sont soumis à des obligations réglementaires de performance énergétique. Ce travail permettra d'alimenter un plan pluriannuel d'investissement.

Gestion et transfert de la compétence

La gestion et l'entretien des circuits d'intérêt communautaire incomberont désormais à la commune de Quintin : circuits de randonnée pédestre, VTT et trail.



Mairie

Mairie de Quintin

Place du Martray - Courriel : mairie@quintin.fr
02 96 74 84 01

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 18h
Jeudi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Permanences des élus

La prise de RDV peut se faire à l'accueil ou par courriel mairie@quintin.fr

- **Nicolas CARRO**, *maire*, reçoit sur rendez-vous.
- **Jean-Paul HAMON**, *adjoint en charge des Finances, des services et de la santé, des relations intercommunales* : le samedi de 10h à 12h.
- **Isabelle AUBRY**, *adjointe en charge de l'enfance, de la vie culturelle, associative et sportive* : reçoit sur rendez-vous.
- **Thibault CHATTARD-GISSEROT**, *adjoint en charge de l'économie, du tourisme et de la communication* : samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous.
- **Marie-Madeleine MAUJARRET**, *adjointe en charge de la vie sociale et intergénérationnelle, de la résidence autonomie* : reçoit sur rendez-vous les mardis et mercredis après-midi.
- **Emmanuel Thérin**, *adjoint en charge de l'Urbanisme et développement durable* : samedi matin de 10h à 12h et sur rendez-vous.

État civil

Naissance

Marty SAVARY, né le 9 novembre 2022 à Saint-Brieuc
Fils de Pierre SAVARY et d'Angélique JOUAN

Marguerite LÉMEILLET, née le 10 novembre 2022 à Plérin-sur-Mer, Fille d'Alexis LÉMEILLET et d'Astrid MICHEL

Célia MEZOUDE, le 12 novembre 2022 à Saint-Brieuc
Fille de Drizz MEZOUDE et de Siham DJIDJ

Naël GEFFRAY, le 22 novembre. 2022 à Saint-Brieuc
Fils de Florent GEFFRAY et de Camille LE DIOT

Décès

Gisèle DUQUENNE, née FÉLÉAN en 1928 de Quintin
le 6 novembre 2022

Ali MAHAMOUDOU, né en 1986 de Quintin
le 7 novembre 2022

Pierre KERLOVÉOU, né en 1932 de Quintin
Le 14 novembre 2022

Martine RANNOU, née en 1953 de Quintin
le 14 novembre 2022

Françine JOUAN, épouse RIVALAN née en 1934 de Ploufragan, le 30 novembre 2022

Pascal LECOQ, né en 1960 de Quessoy
le 30 novembre 2022



Les informations et alertes de Quintin sont sur PanneauPocket



Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

La Ville de Quintin est protégée au titre des monuments historiques. Pour toute modification de votre patrimoine bâti, vous devez contacter le service urbanisme de la mairie pour vous renseigner sur les formalités et autorisations indispensables.

Modification de clôture,
12 ruelle de Kermeaux

Modification de clôture,
11 rue Bellevue

Changements de menuiseries,
16 rue du Maréchal de Lorge

Remplacement de rambarde de fenêtre,
23 bis rue des Eaux

Réalisation d'un portique d'entrée,
10 rue de Robien

Installation de panneaux photovoltaïques,
13 ter rue du Maréchal de Lorge

Installation de panneaux photovoltaïques,
3 rue de Kermaho

Hommages

Martine Rannou

Martine Rannou est décédée brutalement en ce début novembre, à l'âge de 68 ans. Elle était bien connue de nombreux Quintinais et habitants des communes alentour en tant que pharmacienne. Pendant de longues années, elle a tenu son officine, Saint-Thurian, avant de la céder à l'aube de la retraite.

Originaire de Plésidy et Quintinaise de cœur, Martine était une femme engagée qui aimait les gens et son territoire. Pendant sept années, de mars 2001 à mars 2008 elle a siégé au Conseil municipal de Quintin, sous la mandature de Claude Morin. Passionnée de musique, elle crée en 2006 l'association l'Heure musicale dont elle assurera la présidence pendant plus de dix ans avant de transmettre le flambeau, tout en restant très impliquée dans le bureau dont elle assurait le secrétariat. Engagée, elle l'était aussi avec les Hospitaliers de Lourdes où ses connaissances de pharmacienne étaient reconnues et appréciées. Martine c'était aussi l'amour des siens, sa famille, ses amis, les voyages, le piano qu'elle avait appris à maîtriser, le chant, la marche, la nature. Martine c'était la vie, une vie trop vite écourtée.

Ils étaient nombreux ses amis ce samedi 19 novembre dans la Basilique Notre-Dame de Délivrance à venir dire au revoir et merci à Martine.



Hélène Gondalier de Tugny

En octobre dernier, une figure de Quintin est partie. Hélène de Tugny s'est éteinte à l'âge de 87 ans. Originaire de Pontivy, où elle avait exercé la profession de chirurgien-dentiste, elle avait acheté en 1988 avec son mari l'Hôtel Digaultray des Landes, de la rue Saint-Thurian. La maison était guettée par la ruine, au point qu'un arrêté de péril avait été pris. Au fil des années cette construction de 1722 de style Régence est entièrement restaurée. C'est un des fleurons du patrimoine quintinais, témoin de l'opulence d'une famille de négociants de toiles. Mme de Tugny avait confié la création du jardin à Erwan Tymen, architecte-paysagiste réputé. L'hôtel Digaultray des Landes avait eu l'honneur d'une émission de télévision et avait fait l'objet d'articles dans plusieurs revues. En juillet 2016 l'inscription de l'hôtel Digaultray des Landes au titre des Monuments Historiques couronne les efforts et l'investissement d'Hélène de Tugny dans la sauvegarde du patrimoine quintinais.

La maison était ouverte au public pour les journées du patrimoine avec la participation appréciée de la librairie Le Marque Page et à l'occasion des visites organisées par l'association Tours et Détours au pays de Quintin. Mais la pandémie avait tout interrompu. Mme de Tugny, personne d'une grande culture et d'un goût raffiné, nous a quittés, avec toute la tristesse de ceux qui l'ont connu.

Claude-Guy Onfray

Bibliothèque pour tous

Les nouveautés Romans

Françoise Bourdon, *La Roche au loup*
Sandrine Colette, *On était des loups*
Tatiana de Rosnay, *Nous irons mieux demain*
Emmanuelle Favier, *La Part des cendres*
Sylvain Tesson, *Blanc*
Yasmina Khadra, *Les vertueux*
Céline Debayle, *Sous l'aile du lion*
Brigitte Giraud, *Vivre vite (Prix Goncourt)*
Jane Austen, *Orgueil et préjugés (classique)*

Roman historique

Stefania Auci, *Les lions en hiver T3 de La saga des Florio*

Albums

Divers albums de Rebecca Dautremer, Actuellement exposés à la librairie Le Marque Page
Nasreddine, Le géant aux oiseaux, Le livre du Trésor, Babayaga, Les riches Heures de Jacominus Gainsborough, Nasredine et son âne.



Le Coup de ♥ de la bibliothèque

«Les Graciées»

de Kiran Millwood Hargrave
Éditions Robert Laffont (Pavillons).

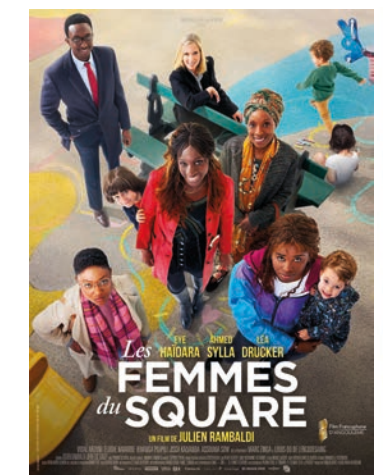
Vardo, comté de Finnmark, Nord-Est de la Norvège, 1617. La veille, Maren avait rêvé qu'une baleine s'était échouée sur les rochers en face de chez elle.

Ainsi démarre, inspirée d'un événement réel, l'histoire d'une communauté féminine, confrontée au pire. Ils sont quarante marins aspirés par les flots, maris, pères, frères, fiancés que la mer a pris, à l'exception de quelques pantins désarticulés, lambeaux de chair sur les os, retenus au pied des rochers. Au sein de cette petite île perdue, après la stupeur et le chagrin, les femmes s'organisent, les plus téméraires embarquent pour la première fois, car la pêche est bien leur seul moyen de subsistance. Mais il suffit qu'un prédicateur venu d'ailleurs avec sa jeune épouse, ivre de ses convictions religieuses, guidé par Dieu, vienne semer la dissension et la folie parmi ces femmes crédules, pour que tout chavire. Cet homme n'a-t-il pas déjà accusé et condamné au pire châtiment les sorcières en Ecosse ? L'œil de la baleine émettrait-il des ondes maléfiques ? Tout au long de ce récit pathétique et flamboyant, s'y détachent deux portraits de jeunes femmes à la destinée hors du commun.

Cinéma Le Rochonien

Programme

- Les femmes du square**
Jeudi 8 déc. à 20h30, samedi 10 déc. à 21h
Dimanche 11 déc. à 15h Nouvelle séance
- Reste un peu**
Vendredi 9 déc. à 21h, dimanche 11 déc. à 20h30
- She said**
Jeudi 15 déc. à 20h30, samedi 17 déc. à 21h
- Le Torrent**
Vendredi 16 déc. à 21h, dimanche 18 déc. à 20h30
- Extra Allan, Britney et le vaisseau spatial**
Dimanche 18 déc. à 15h
- Les Miens**
Séance Art & Essai - Lundi 19 déc. à 20h30
- Le chat Potté 2 : la dernière quête**
Mercredi 21 déc. à 15h, samedi 24 déc. à 15h
- Annie colère**
Jeudi 22 déc. à 20h30, vendredi 23 déc. à 21h
- Avatar : la voie de l'eau**
Mercredi 28 déc. à 15h,
Vendredi 30 déc. à 15h et 21h
Samedi 31 déc. à 15h
- Maestro(s)**
Jeudi 29 à 20h30,
- Mon héroïne**
Jeudi 5 janv. à 20h30, samedi 7 janv. à 21h
- Tempête**
Vendredi 6 janv. à 21h, dimanche 8 janv. à 20h30



MJC du Pays de Quintin



Section Basket

A eux deux, ils totalisent 51 ans de jeu et d'encadrement ... à la section basket de la MJC du pays de Quintin.

Nadine Le Goff et Sébastien Gillard ont été mis à l'honneur le samedi 17 septembre lors d'un jubilé surprise. Une centaine de basketteurs ayant joué au sein de la section se sont réunis pour leur dire MERCI, partager un moment de convivialité autour d'un verre mais aussi sur le terrain, avec un match opposant actuelles et premières générations de sénior(e)s.

Laissée entre les mains d'**Axel Lozach, Vincent le Maréchal** (co-Président) et **Sandrine Bernard** (secrétaire), la section a déjà rempli son premier objectif de la saison : **relancer une équipe de seniors féminine**. Après plusieurs années sans équipe, deux anciennes joueuses (Marie-Laure Bogard et Amélie Guyony) ont souhaité rechausser les baskets et ont réussi à mobiliser une vingtaine de joueuses de tout âge pour les accompagner dans ce défi.

La section compte désormais 11 équipes de jeunes, seniors et loisirs pour 138 licenciés, dont 101 jeunes et 37 seniors.



Linda, venue d'Allemagne et Joel, venu d'Espagne, dans le cadre d'un **Service Volontaire Européen**, qui sont venus partager leurs cultures et découvrir notre belle région.

Enzo qui, pour son **Service national universel - SNU**, a souhaité mettre en place un espace d'échanges autour du numérique. Vous pouvez le retrouver au « Labo Numérik » tous les samedis matin, de 11h à 12h30, dans l'ancien espace multimédia, pour découvrir ou partager vos connaissances autour de la retouche photo, le montage vidéo, la création de jeux...

«Et toi ? C'est quoi ton projet pour 2023 ? »

Accueil Jeunes, les mercredis et samedis de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 18h

Espace jeunesse

L'année 2022 a été riche en projets pour l'espace jeunesse de la MJC du pays de Quintin.

Les 16 jeunes qui ont réfléchi, préparé et organisé un séjour à l'Île de Ré cet été, pour créer des **capsules vidéo** qui sensibilisent sur **l'environnement**.

La Junior Association « **Opération Jeunes Solidaires - OJS** » qui a proposé au cours de l'été un marché éco-solidaire chaque mardi et des animations musicales et poétiques chaque jeudi.

Nouvelles directions

François Gautier

Directeur du Collège - Lycée Jean XXIII

À 65 ans, alors qu'il est officiellement en retraite depuis trois ans, François Gautier a repris au pied levé, à la rentrée 2022, la direction du Centre Jean XXIII pour une année. J'ai rencontré ce capitaine au long cours de l'enseignement libre pour présenter aux lecteurs du Quintinais celui qui est à la barre de l'établissement scolaire : 1 080 élèves encadrés par une équipe d'environ 85 professeurs et une quarantaine de personnels.

Quel a été votre parcours ?

Après une vie professionnelle débutée aux Etats-Unis puis à Saint-Barth, je suis revenu en France pour enseigner le droit, l'économie et le marketing, avant de devenir le directeur-adjoint d'un lycée rennais. Puis j'ai dirigé le Lycée des Rimaux à Saint-Malo. Depuis mon départ en retraite, je collabore avec la Direction diocésaine de l'enseignement catholique.

C'est ainsi que vous aviez déjà pris la direction d'un établissement à Loudéac, pour un an ?

Oui, j'interviens pour la deuxième fois un peu comme un pompier de la direction diocésaine, envoyé là où il y a besoin qu'un directeur expérimenté puisse reprendre un poste au pied levé. En attendant de procéder à un recrutement dans de bonnes conditions. C'est mon sens du devoir. Et je ne regrette pas car j'ai reçu un accueil positif à Quintin.

Et, pendant cette année charnière à Jean 23, avez-vous des projets pour l'établissement ?

Oui, notamment pour conforter notre section technologique STL (Sciences et techniques de laboratoire) qui peine à recruter. Nous devons offrir la possibilité à nos élèves de poursuivre un cursus post-bac à Quintin, en alternance. C'est ainsi que je souhaite faire avancer le dossier de création d'un centre d'apprentissage. Ces formations correspondent aux besoins de nombreuses entreprises de l'agro-alimentaire sur le territoire.

Par ailleurs, je suis un fervent promoteur de l'ouverture à l'international. Cela peut se faire par la poursuite des projets Erasmus engagés par l'équipe enseignante mais aussi en essayant d'établir des ponts avec le Québec, qui propose des opportunités d'études intéressantes pour nos élèves.



Amélie Kupiec

Directrice de l'école publique de Quintin.

Quand avez-vous pris vos fonctions ?

La prise de poste s'est faite à la rentrée scolaire 2022.

Est-ce votre premier poste de direction ?

Oui, c'est mon premier poste de direction. Auparavant, j'étais professeur des écoles à Avoine dans le 37 près de Chinon. Je totalise 24 années d'enseignement de la petite enfance au CM2.

Avez-vous choisi votre mutation dans les Côtes-d'Armor ?

Mon conjoint a son activité professionnelle proche de Quintin. Je suis ravie de poser mon cartable dans cette école et cette Petite Cité de Caractère ®.

Comment organisez-vous votre poste de direction ?

En tant que directrice, je bénéficie de deux jours de détachement par semaine soit les lundis et mardis pour pouvoir effectuer mes missions de direction. J'enseigne les jeudis et vendredis sur le niveau CE1.

Quelles sont les charges de votre poste de direction ?

Le poste de direction est principalement dédié cette année à des tâches administratives, mettre à jour les dossiers des familles, centraliser les informations relais, gérer les fournitures, organiser les réunions (conseil d'école...). C'est également, un temps dédié aux parents (le téléphone sonne, un parent qui souhaite des informations sur l'organisation des devoirs maison). C'est aussi la gestion des situations difficiles, la prise en charge les difficultés des élèves, la recherche des meilleures solutions pour qu'un enfant soit dans des conditions optimales d'apprentissage.

Quelles sont vos attentes pour cette année scolaire ?

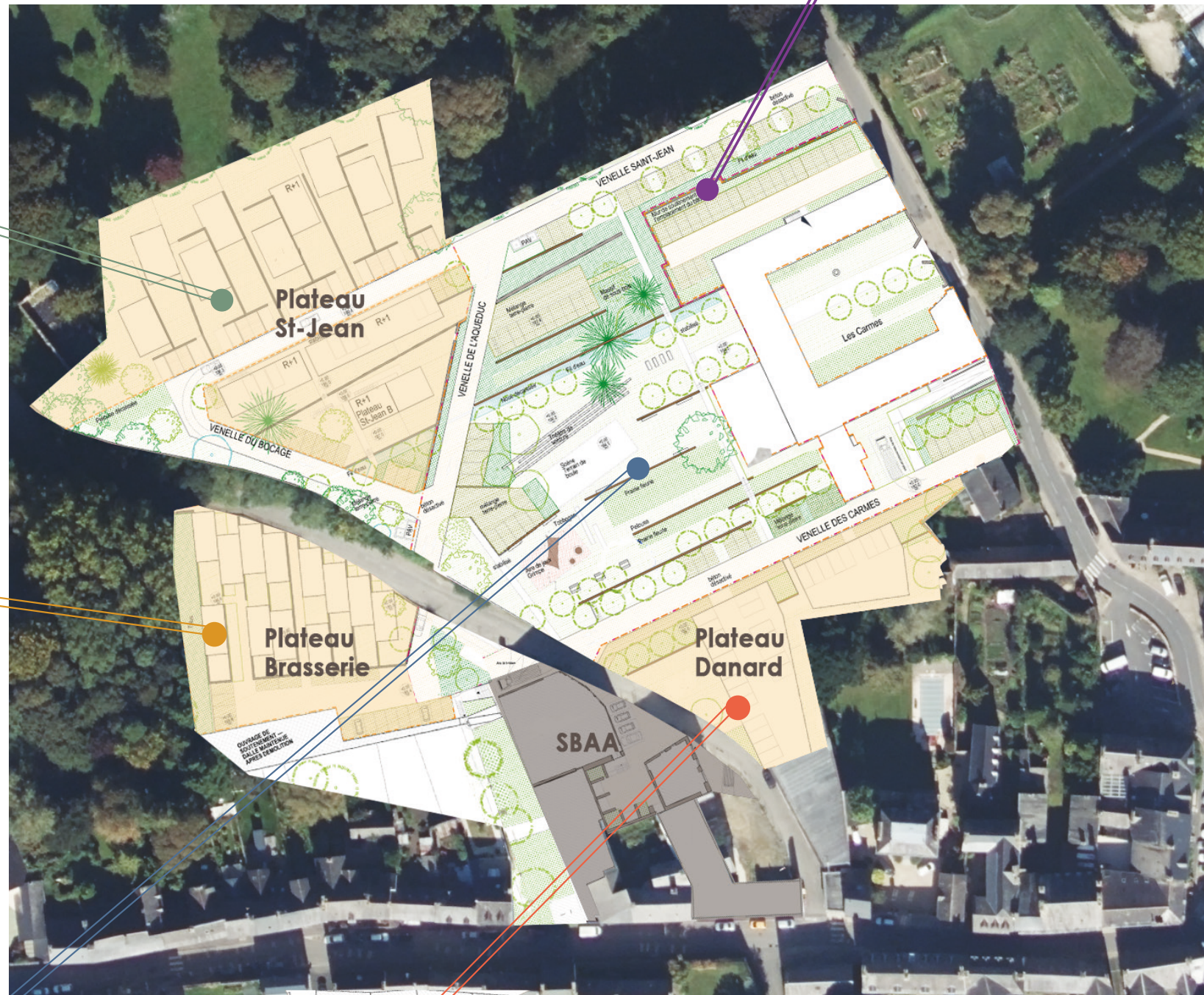
Pour cette année, je souhaite pouvoir stabiliser mon poste et être en proximité du corps enseignant.



Projet du nouveau quartier

2,6 ha de terrain libérés en plein centre-ville.

Plan du projet d'aménagement intégré
dans le centre ville de la commune



Quel est l'objectif du nouveau quartier en centre-ville ?

Avant même le départ de l'hôpital, la municipalité avait, dès 2015, fait travailler un cabinet d'architectes sur le devenir de ces futurs 2,6 ha de friches en cœur de ville. Très vite, il est paru pertinent de créer un nouveau quartier sur ce site avec un pôle économique et un pôle habitat et services. L'objectif est clair : attirer de nouveaux habitants.

« L'enjeu : attirer de nouveaux habitants »

Comment sera aménagé ce nouveau quartier ?

Une grosse partie du site de l'ancienne brasserie est gérée par l'Agglomération qui va y installer des ateliers-relais dédiés à l'artisanat. Le reste dépend de la Ville. Un avant-projet a été travaillé avec l'atelier d'architecture et de paysage Iris Chervet. L'idée est d'accueillir des associations, des activités de service et des logements dans le bâtiment des Carmes dont on souhaite préserver l'authenticité architecturale. La chapelle de cet édifice du 17^e siècle devrait être désacralisée pour en faire un centre d'expositions et un petit auditorium. Sur la partie centrale, entre l'arrière du bâtiment des Carmes et la ruelle du Pissot, nous imaginons un grand espace public naturel avec un théâtre de verdure, du mobilier urbain bien intégré et facile d'entretien... Enfin, tout autour - sur les plateaux Brasserie, Danard et Saint-Jean - nous projetons d'implanter de l'habitat privé individuel et de petits collectifs (rez de chaussé + 1 étage).

Où en est le projet ?

Les travaux de déconstruction sont terminés depuis novembre. Il restera juste un bâtiment rue Saint-Thurian qu'on ne pourra finalement pas conserver. Le terrain a été remblayé avec le maximum de matériaux issus de la déconstruction. Pour ce qui est de la partie gérée par la Ville, l'année 2023 va être consacrée à la finalisation du projet avec les habitants et aux appels d'offres et/ou à concours. L'idéal serait que les constructions et aménagements démarrent en 2024.

Quelles sont vos priorités pour ce nouveau quartier ?

Nous souhaitons que ce quartier soit ouvert à tous, que ce soit un lieu de vie. La priorité sera donnée aux piétons, puis aux vélos... La circulation des véhicules sera limitée à 20 km/h. Il devra se rapprocher le plus possible d'un éco-quartier sans forcément avoir le label. La gestion de l'eau, par exemple, se fera à la parcelle.

Des soutiens financiers sont-ils envisageables ?

Pour le projet, hors pôle économique, nous avons obtenu 644 320€ de la Région au titre de l'aide Dynamisme des bourgs ruraux et des villes de Bretagne, 14 400€ de Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et une enveloppe de 700 000€ dans le cadre de l'appel à projet «fonds friches 1».

Entretien avec Nicolas Carro, Maire de Quintin, réalisé par Caroline Eluard, Chargée de publication, Direction de la communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Quintin Nature fête ses 30 ans de présence à Quintin

Martine Le Gallic s'est implantée à Quintin en reprenant une alimentation générale « Les 4 saisons » en 1992. Elle a immédiatement agrandi le rayon fromage et le rayon épicerie fine, puis très vite les produits biologiques et plus tard la diététique, sont arrivés en boutique. « Je suis maître fromager de formation (intronisation en 1986) et avant de reprendre « Les 4 saisons » j'avais travaillé 15 ans exclusivement dans le fromage, c'était une évidence de l'intégrer à mon magasin. J'ai monté en gamme tous les produits de la boutique et j'ai renommé le magasin **Quintin Nature**. Pour ma part, j'ai toujours privilégié la haute qualité en choisissant moi-même mes produits, et en respectant les saisons. Quand les gens poussent ma porte, ils ont besoin de conseil, ils viennent chercher de la qualité et de l'expérience... et, vu qu'ils reviennent, j'imagine qu'ils la trouvent ! C'est très satisfaisant. J'ai l'expérience de mes produits avec lesquels je travaille depuis toutes ces années, de bons produits pour le corps et l'esprit ! Le rayon diététique apporte un complément santé pour des besoins spécifiques. Quintin est une ville dynamique, ouverte sur l'extérieur. D'ailleurs une bonne partie de ma clientèle vient d'ailleurs. Nos commerces contribuent à l'attractivité de la ville, et c'est une bonne chose. C'est précieux pour nos territoires. »

Pour fêter ses 30 ans, Martine propose, durant le mois de décembre, de nombreux lots à gagner : plateaux de fromage, paniers garnis, lampe de sel...

« Enfin je remercie chaleureusement la clientèle qui m'a suivie depuis toutes ces années, ainsi que les nouveaux arrivants. »

5 rue aux Toiles - 22800 Quintin - quintinnature@gmail.com - facebook.com/QuintinNature

Le 43 a été inauguré...

Après avoir déménagé sa librairie, **Le Marque Page**, dans un espace des plus beaux et agréables au cœur de notre *Petite Cité de Caractère®* en début 2021, Gilles Perrotin a de nouveau créé l'événement en inaugurant **le 43**, espace de coworking et plus, le 8 octobre dernier. Situé au-dessus de la librairie, on accède au 43 par un escalier de pierre en colimaçon logé dans une ancienne tour. Là, autour d'un jardin d'hiver d'une hauteur de plafond vertigineuse, on accède à 2 bureaux individuels, un bureau pour binôme, un bureau open-space pouvant accueillir confortablement 5 personnes et une salle de réunion adaptée pour 18 personnes. Une cuisine, des casiers individuels, des boîtes aux lettres et un espace visio sont aussi mis à disposition des utilisateurs de ce lieu inspiré et inspirant.

Gilles propose pour les différents espaces des tarifs à la demi-journée, à la journée ou au mois, comprenant tous les services. La réservation est possible en ligne sur le site www.coworking43.fr ou par téléphone au 06 40 40 77 38.



Nouvelle sage-femme libérale à Quintin

Pourriez-vous vous présenter aux lecteurs du Quintinais ?

Je m'appelle Laure Deprez et j'ai 48 ans. Pendant 21 ans, j'ai été sage-femme à l'hôpital. Je travaillais en salle d'accouchement la nuit dans la région lilloise, puis en Ile-de-France.

Mais la période du Covid, qui m'a touchée personnellement, m'a beaucoup fait réfléchir et m'a donné le désir de changer de vie et d'entamer une reconversion. C'est à ce moment-là que je suis tombée sur l'annonce d'Elizabeth Lohier, sage-femme à Quintin, qui cherchait une remplaçante avant de se lancer dans une nouvelle activité de coaching personnel.

Entre Elizabeth et moi, le courant est tout de suite passé, et c'est tout naturellement qu'elle m'a proposé de venir la suivre dans ses consultations. Je suis donc venue passer quelques jours à Quintin et je me suis tout de suite plu ici !

Je suis désormais installée définitivement comme sage-femme à la maison médicale du Vieux Moulin depuis décembre 2021.

Dans quels cas recommandez-vous de venir consulter une sage-femme libérale et quel suivi proposez-vous à vos patientes ?

Pour les grossesses, je recommande un vrai suivi par une sage-femme libérale qui pourra proposer un accompagnement global des couples et des futures mamans. C'est d'ailleurs ce suivi global auprès de mes patientes qui me plaît le plus dans mon activité (suivi médical de la grossesse, préparation à la parentalité et à l'allaitement, suivi après l'accouchement...).

Pour continuer d'avancer professionnellement et répondre aux demandes des couples, j'ai d'ailleurs suivi des formations sur la préparation à la naissance et du coaching bien « naître ». Je me suis également formée à la rééducation du périnée, alors que beaucoup de femmes peuvent ressentir des douleurs au périnée.

Mais je ne m'occupe pas uniquement des femmes enceintes. J'invite toutes les femmes à venir pousser la porte de mon cabinet pour leur suivi gynécologique. C'est important de le faire, annuellement, de l'adolescence jusqu'à un âge avancé.

Enfin sur ma méthode, je suis très attachée à une prise en charge efficace et humaine de toutes mes patientes.



Quelles sont vos premières impressions depuis votre installation ?

J'avais un lien affectif avec la Bretagne mais je me sens vraiment bien à Quintin. J'ai eu un vrai coup de cœur pour mes patientes et pour la commune. J'ai découvert des gens bienveillants et reconnaissants, qui sont sincères et agréables.

Et par rapport à mon expérience hospitalière, j'ai vraiment redécouvert mon métier en m'installant à mon compte. Je suis vraiment épanouie et je ne regrette en rien cette réorientation professionnelle et personnelle.

Infos utiles :

Laure Deprez

Maison médicale du Vieux Moulin

Prise de rendez-vous sur Doctolib.

Chais Les Garçons

Une nouvelle cave et un bar à vin ont été inaugurés dans l'ancienne Halle au blé, 2 rue au Blé.

Rémy et Bertrand vous accueillent « **Chais les Garçons** » pour découvrir leur sélection de flacons et déguster leur sélection de vins et spiritueux accompagnés d'une planche de charcuterie et/ou de fromages.



Delphine Herrou

Le studio photo de Delphine Herrou a déménagé et se trouve désormais au cœur de notre *Petite Cité de Caractère®*, 1bis rue Abbé Fleury. Delphine accueille sur rendez-vous.

www.delphineherrou.com



École de conduite du Gouët

L'École de conduite du Gouët a déménagé et accueille désormais ses élèves dans ses nouveaux locaux quintinais au 8 rue de la Vallée.

www.leff-gouet.com



Monument aux morts de Quintin

un monument centenaire

Inauguré le 12 novembre 1922, le Monument aux morts de Quintin a aujourd'hui 100 ans.
C'est l'occasion de partager l'histoire de sa réalisation en feuilletant le registre des délibérations du Conseil municipal des années 1920 à 1923.
Situé à proximité de l'étang de Quintin, à l'intersection de la rue aux Toiles et de la rue de la Vallée, notre Monument aux morts honore la mémoire des enfants de Quintin morts lors de la Première Guerre Mondiale. De loin le monument ressemble à un menhir. De près il dégage une forte émotion.
Une mère assise montre à son enfant le médaillon de son père vêtu en militaire disparu à la guerre et semble lui dire : « Vois, mon fils, ton père était un héros ! » Ce monument a été sculpté par Elie Le Goff père (1858-1938) dont les trois fils, Elie, Paul et Henri furent tous les trois victimes de ce conflit.

Extraits de délibérations du Conseil municipal

Le 3 janvier 1920

Le Conseil municipal, présidé par le maire Mathurin Rolland, propose la création d'un Comité destiné à étudier la question de l'élévation d'un monument aux morts pour la France pendant la guerre 1914-1918. Le soin est laissé à Monsieur le Maire, de convoquer les personnes susceptibles de former le Comité.

Le 1^{er} juillet 1921

Afin d'aider la Ville à financer le monument, il est décidé de faire appel à la générosité des Quintinais et de lancer une souscription jusqu'à concurrence de 30 000 francs.

Le 11 septembre 1921

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal et au Comité local deux projets de Monument aux Morts de la Guerre, l'un de M. Francis Renaud et l'autre de M. Elie Le Goff, deux sculpteurs statuaires à Saint-Brieuc. A l'unanimité le Conseil municipal adopte le projet de M. Le Goff dont le devis s'élève à trente-huit mille cinq cents francs, et autorise le Maire à traiter de gré à gré pour l'érection de ce monument. Messieurs les membres du Comité, également consultés, ont approuvé à l'unanimité, la décision du Conseil municipal.

Le 22 janvier 1922

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la Commission départementale approuvant le projet de monument aux morts, présenté par le Conseil municipal dont l'érection a été confiée à M. Le Goff sculpteur à Saint-Brieuc. A cet effet il est nommé une Commission de six membres pour arrêter la liste des victimes de la grande guerre et cette dernière fournira un rapport au Conseil municipal qui statuera en dernier ressort. Font partie de cette commission : Paillardon, Quémar, Léon Emile, Pléven, Lévéder, Duault.

Le 30 juin 1922

Le Conseil est d'avis d'inscrire les noms dans l'ordre où ils sont tombés à la guerre.

Le 2 septembre 1922

La date de l'inauguration est fixée au 12 novembre. La Fête de l'armistice serait reportée au 12 également, après autorisation de Monsieur le Préfet.

Le 3 janvier 1920

Le Conseil municipal, présidé par le maire Mathurin Rolland, propose la création d'un Comité destiné à étudier la question de l'élévation d'un monument aux morts pour la France pendant la guerre 1914-1918. Le soin est laissé à Monsieur le Maire, de convoquer les personnes susceptibles de former le Comité.

Le 1^{er} juillet 1921

Afin d'aider la Ville à financer le monument, il est décidé de faire appel à la générosité des Quintinais et de lancer une souscription jusqu'à concurrence de 30 000 francs.

Le 11 septembre 1921

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal et au Comité local deux projets de Monument aux Morts de la Guerre, l'un de M. Francis Renaud et l'autre de M. Elie Le Goff, deux sculpteurs statuaires à Saint-Brieuc. A l'unanimité le Conseil municipal adopte le projet de M. Le Goff dont le devis s'élève à trente-huit mille cinq cents francs, et autorise le Maire à traiter de gré à gré pour l'érection de ce monument. Messieurs les membres du Comité, également consultés, ont approuvé à l'unanimité, la décision du Conseil municipal.

Le 22 janvier 1922

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la Commission départementale approuvant le projet de monument aux morts, présenté par le Conseil municipal dont l'érection a été confiée à M. Le Goff sculpteur à Saint-Brieuc. A cet effet il est nommé une Commission de six membres pour arrêter la liste des victimes de la grande guerre et cette dernière fournira un rapport au Conseil municipal qui statuera en dernier ressort. Font partie de cette commission : Paillardon, Quémar, Léon Emile, Pléven, Lévéder, Duault.

Le 30 juin 1922

Le Conseil est d'avis d'inscrire les noms dans l'ordre où ils sont tombés à la guerre.

Le 2 septembre 1922

La date de l'inauguration est fixée au 12 novembre. La Fête de l'armistice serait reportée au 12 également, après autorisation de Monsieur le Préfet.

Le 23 février 1923

L'inauguration du Monument est relatée au Conseil municipal.
«Le 12 novembre dernier, jour choisi pour commémorer l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, a eu lieu l'inauguration du splendide Monument que Quintin a voulu édifier à la gloire de ses héros morts pour la France. La cérémonie fut présidée par M. Anatole Le Bras, le savant professeur à la Faculté des lettres de Rennes en l'absence de M. Le Trocqueur, Ministre des Travaux publics.



Commémoration du 11 novembre 2022

Après un service funèbre célébré dans notre Eglise paroissiale, le cortège, qui comprenait, outre les Corps constitués, les différentes Sociétés et Associations de la Ville, les enfants de toutes les écoles, la population tout entière, qui, dans le plus grand recueillement tenait à rendre à ses enfants un juste tribut d'hommage et de reconnaissance, s'est rendu au Monument, où a eu lieu la bénédiction et l'inauguration officielle.

Notre Monument, dû au ciseau du sculpteur Elie Le Goff, est d'un fort bel effet. Pour en compléter l'ensemble, il y a lieu de poser la grille sur une bordure en granit taillé mesurant 0 m 20 x 0 m 25 avec béton en-dessous de 0m40 d'épaisseur environ. Des arbustes seront plantés derrière le Monument pour faire un fonds de verdure ».

Le Conseil municipal vote un crédit de deux mille francs pour ces travaux, qui seront mis en adjudication.

Le 14 avril 1923

M. Le Goff, sculpteur, réclame : 1° le remboursement d'une somme de 336 francs, versée par lui à ses ouvriers pour le transport de Monument aux Morts de la gare de Quintin au lieu de son érection ; 2° le remboursement d'une somme de 1 233 francs 08 pour travaux imprévus nécessités par le peu de solidité du terrain, ce qui l'a obligé à faire des fondations profondes et à établir un béton armé.

Le Conseil, reconnaissant qu'il avait pris à sa charge le transport du Monument de la gare de Quintin en Ville, est d'avis de rembourser à M. Le Goff les 336 francs qu'il a avancé à ses ouvriers. Mais, d'autre part, M. Le Goff s'étant engagé, par traité, à fournir le Monument en place moyennant un forfait accepté de part et d'autre, le Conseil regrette la demande de remboursement de la somme de 1 233 francs 08 payée pour les fondations et bétonnage du sol.

Le 9 juin 1923

A l'examen du compte administratif 1922, aux dépenses extraordinaires, on remarque une somme de 40 038,60 concernant l'érection du Monument aux Morts de la Guerre.

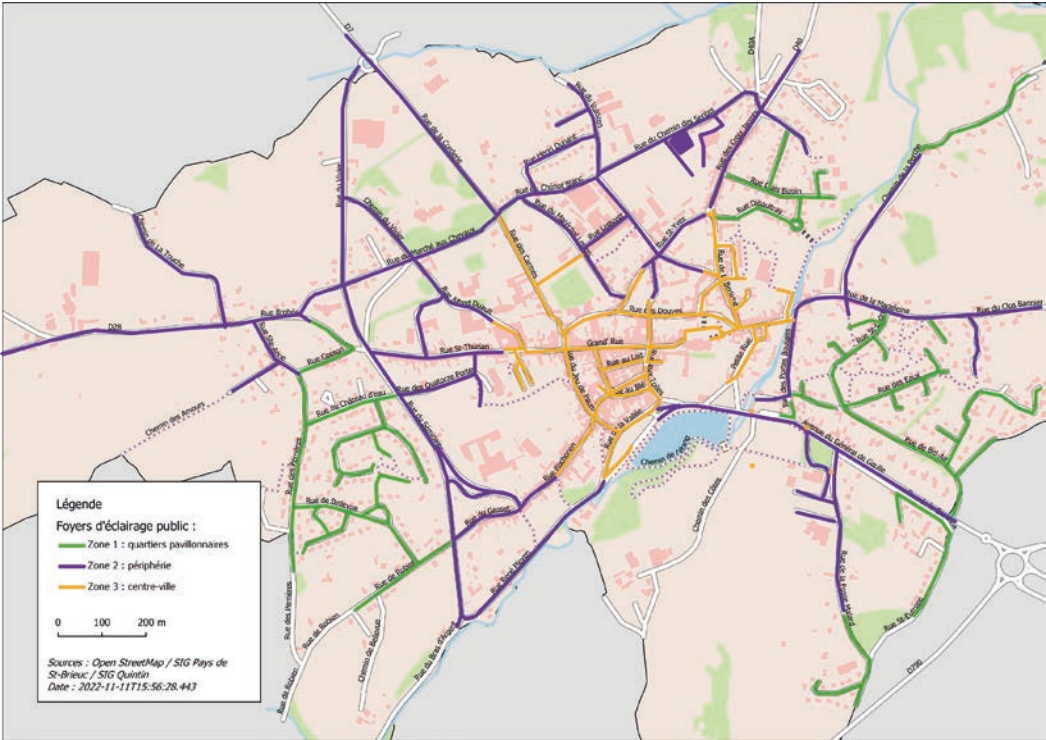


Modification du fonctionnement de l'éclairage public

La crise énergétique actuelle, liée à la situation en Ukraine et à la maintenance du parc nucléaire français, génère une hausse incontrôlée du coût des combustibles et de l'électricité. Elle fait également craindre des coupures d'approvisionnement électrique lors des périodes de forte consommation de cet hiver. Cette situation devrait s'inscrire dans le long terme du fait de l'épuisement des énergies fossiles et de la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour tenter de limiter l'ampleur des conséquences du changement climatique.

Face à ce contexte, pourtant prévisible, mais exacerbé par la guerre en Ukraine, il nous faut nous adapter et tendre dès à présent vers la sobriété énergétique. Cela passe par la mise en place d'un plan d'actions sur le long terme pour mettre à niveau nos équipements (changements de pratiques, isolation des bâtiments, modernisation des systèmes de chauffage et d'éclairage public, remplacement des véhicules...). En 2023, nous allons ainsi engager une étude de l'ensemble de nos bâtiments pour établir une stratégie de mise à niveau (Schéma Directeur Immobilier et

Energétique). Tout ceci prendra du temps et aura un coût. Il faudra prioriser et faire des choix. En attendant, il nous faut agir dès aujourd'hui dans la mesure de nos moyens. C'est pourquoi, après débat, le conseil municipal, lors de la séance du mardi 8 novembre, a décidé de modifier les plages de fonctionnement de l'éclairage public (cf. tableau). Désormais, le centre-ville ne sera plus allumé en permanence toute la nuit.



	Semaine		Week-end	
	Matin	Soir	Matin	Soir
ZONE 1 : Lotissements	Allumage à 6h30	Extinction à 21h30	Allumage à 7h00	Extinction à 22h00
ZONE 2 : Périphérie, rocade	Allumage à 6h30	Extinction à 21h30	Allumage à 7h00	Extinction à 23h00
ZONE 3 : Centre-ville	Allumage à 6h30	Extinction à 23h00	Allumage à 7h00	Extinction à 1h15

Ces modifications entraîneront une réduction de la consommation d'énergie pour l'éclairage public, de l'ordre de 39 %, ce qui permettra de limiter l'augmentation des coûts (annoncée dans des proportions de 100 à 200% (source : SDE22)).

En parallèle, les températures de chauffage dans les bâtiments communaux ont été abaissées et sont désormais suivies. Progressivement des appareils plus économes seront aussi mis en place. Tout ceci entraîne une

baisse du confort pour les usagers, mais face à la situation, il nous faut être exemplaire et chacun doit faire ce qu'il peut. Prenons en conscience et changeons nos approches, nous sommes entrés dans l'ère de la sobriété...

ÉcoWatt votre météo de l'électricité pour une consommation responsable

Porté par le Réseau de Transport d'Électricité - RTE et l'Agence de la transition écologique - ADEME, **ÉcoWatt est un dispositif citoyen** qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France. Véritable météo de l'électricité, ÉcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Les Eco-Gestes

Réduire autant que possible la température du chauffage

Je baisse

● Consommation normale.
● Système électrique tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus

Éteindre les lumières inutiles ou réduire l'éclairage

J'éteins

● Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation

Décaler certains usages domestiques

Je décale



Sécheresse en Bretagne vers une amélioration ?

Après les pluies de septembre 2022, nous pouvons penser que la période de sécheresse est derrière nous. L'état des ressources superficielles et souterraines en eau s'améliore, mais la vigilance reste de mise.

La sécheresse est-elle finie ?

La sécheresse 2022 est l'une des trois plus sévère depuis 1964 et la situation des ressources en eau potable à la fin d'été aura été extrêmement tendue. La Bretagne est très vulnérable face aux sécheresses puisque nous puisons 75% de notre eau potable dans les eaux de surface (cours d'eau et barrages). Mais les conditions climatiques semblent enfin être en train d'évoluer : la chute des feuilles des arbres font que l'évaporation par les plantes se réduit. Et les pluies commencent enfin à profiter à nos rivières. Conséquence positive de la remontée du niveau de nos cours d'eau, la situation dans les barrages s'est légèrement améliorée depuis début octobre. Mais plusieurs d'entre eux restaient proches de la rupture. Il faut donc rester vigilant et faire évoluer nos habitudes.

Des gestes économes en eau, faciles à mettre en place

Les économies d'eau sont donc essentielles pour éviter tout scénario de rupture d'alimentation en eau dans les prochains mois. Voici quelques gestes simples à appliquer :

- Limiter le temps passé sous la douche de 3 à 5 min par jour.
- Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.
- Faire tourner son lave-linge et lave-vaisselle à plein.
- Penser à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...



Pour informer et sensibiliser les bretons sur l'eau, la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) a réalisé trois vidéos : « Apprenons à connaître l'eau que nous consommons ». Retrouvez-les sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Environnement).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement
CTRC Bretagne - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org.

Agenda

Après-midi jeux avec l'association de La Roche Longue
Les jeudis à 14h à la MJC

Décembre

- 10 & 11 déc. **Vente de livres** de la Bibliothèque pour tous, Place du Martray, ancienne Trésorerie de Quintin
- 15 déc. **«De la fourche à la fourchette... Non l'inverse»** conférence gesticulée pour une sécurité sociale de l'alimentation par les Gambergeurs d'Armor à la MJC à 20h30
- 18 déc. **Vide grenier** du Comité des fêtes Quintin
1 entrée pour les 3 salles, tirage de bourriches d'huîtres avec les billets d'entrée toutes les heures.
- 18 déc. **Vente d'affiches** au cinéma Le Rochonen
- 18 déc. **Féerie de Noël**, spectacle gratuit, parc Roz Maria
- 21 déc. **Après-midi Noël en famille** à la MJC

Janvier

- 7 janv. **Café parents** à la MJC
- 8 janv. **Bal** du SBQFC à la salle des fêtes,
- 12 janv. **Job dating** organisé par Flèche Intérim salon d'honneur de la mairie
- 13 janv. **Vœux du maire** à la salle des fêtes
- 16 janv. **Atelier d'éveil** du Relais Petite Enfance à la Maison de l'enfance
- 21 & 22 janv. **«30 Kms à pied»** Théâtre - Compagnie du Brigadier à la MJC
- 28 janv. **«Creuse toujours»** Théâtre de François Leroux et Ségolène Point à la MJC

Vous êtes une association quintinaise, vous avez une information à communiquer sur les supports de la ville, vous pouvez nous la transmettre par courriel à : communication@quintin.fr

Quintinais de Février 2022

au plus tard le 5 janvier, distribution à partir du 2 février

Afin de mieux connaître vos attentes et vos habitudes, nous vous invitons à répondre à l'enquête distribuée avec ce bulletin, jusqu'au 25 janvier 2023. Ce questionnaire est à retourner à la mairie ou à adresser par courriel à communication@quintin.fr ou à remplir directement en ligne sur www.quintin.fr.

Bulletin municipal d'information de la Ville de Quintin

Directeur de publication : Nicolas Carro, Maire de Quintin

Directeur-adjoint : Thibault Chattard-Gisserot

Rédaction et mise en pages : Ville de Quintin

Imprimé par l'Imprimerie Quintinaise (22800)

Tiré à 1750 exemplaires.

Dépôt légal : Décembre 2022.

Trottinettes électriques

Rappel sur leurs usages

La Police municipale de Quintin vous rappelle les quelques règles suivantes concernant l'usage des trottinettes électriques sur la voie publique :

- La conduite d'une trottinette électrique est **interdite à toute personne de moins de 12 ans**.
- Les conducteurs de trottinettes électriques doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- L'**assurance** des engins de déplacement personnel motorisés - EDPM **est obligatoire** parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances. C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est **exclusivement personnel**.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptibles d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- Il est **interdit de circuler sur le trottoir**. Sinon l'engin doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Comme pour les vélos, les trottinettes électriques ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs mais elles ne doivent pas gêner la circulation des piétons pour assurer leur sécurité.



Monoroues



Trottinettes électriques



Hoverboards ou gyroskates



Gyropodes

